

En DIRECT

Avec les Elus communistes
du Conseil Général de Seine-Maritime

La séance du 25 juin du Conseil général a été marquée par la volonté des communistes de dénoncer l'austérité et ses conséquences sur les habitants de notre Département. « *Nous sommes inquiets de la situation économique et sociale de notre département* » souligne d'emblée Sébastien JUMEL.

Tel est d'ailleurs le sens de l'alerte que les conseillers généraux communistes de Seine-Maritime viennent de lancer à la population (à consulter sur <http://departement.elus76.com>).



C'est dans un climat de mécontentement des agents du Département que s'est déroulée cette séance. Le manque de moyens du fait de l'étranglement financier des collectivités, résultat de l'austérité, porte atteinte aux services publics, notamment ceux, départementaux, de proximité.

C'est le cas pour les CMS dont la restructuration est engagée sans concertation ni des agents concernés, ni de la majorité. C'est ainsi que les élus apprennent par hasard, parce qu'ils sont membres du CTP, la réorganisation de ces Centres Médicaux-Sociaux.

La séance a été ouverte par une intervention de Didier MARIE, Président du Conseil Général de Seine-Maritime. Il réaffirme son attachement au Département et la nécessité de préserver sa capacité d'action. Il évoque notamment un engagement du Premier Ministre, d'ici l'automne, sur les moyens pour couvrir les dépenses obligatoires pour les Départements que sont celles qui sont liées au RSA, ainsi qu'une réforme du financement de la dépendance (APA et PCH). Pour lui, il convient de poursuivre les efforts de rationalisation et d'optimisation des dépenses, même si cela peut inquiéter les agents.

Il conclut ainsi « *contre la démagogie, affichons sérieux et sérénité.* »

Débat de politique départementale

C'est la droite qui a ouvert les débats en s'interrogeant sur la finalité du redécoupage des cantons, sur la mise en œuvre de la décentralisation, et sur les subventions du Département aux communes. Elle propose sur le premier point un groupe de travail sur le projet de redécoupage. Sébastien JUMEL souscrit à cette proposition tout en rappelant que le découpage des cantons doit se faire dans l'intérêt des populations, car sinon, comme l'avait fait la droite de Pasqua, cela se retourne souvent contre ses auteurs. L'objectif dans ce dossier est que les populations puissent identifier les élus et leur rôle, ce qui risque de ne plus être le cas. Il insiste sur l'importance de préserver le couple commune département.

Pour ce qui concerne les subventions d'investissements aux EPCI, Sébastien JUMEL indique que ce qui pose problème, au-delà des critères de répartition, c'est le fait que l'enveloppe des subventions à répartir soit divisée par deux. « *Quels moyens ont les départements pour assurer leurs responsabilités* ». On retrouve là la question : austérité ou investissements ? Rejetant la faute sur la crise, le marché mondial, Didier MARIE estime que les mesures gouvernementales prises vont porter leurs fruits dans les mois qui viennent. Il annonce ainsi qu'un changement de cap n'est pas à l'ordre du jour.

Intervenant pour le groupe communiste, Sébastien JUMEL a rappelé que ce qui se mettait en place était « *une politique qui fragilise les valeurs de la gauche, qui tourne le*

dos aux salariés ». « *Le bilan de la région, c'est en particulier le bilan du renoncement à empêcher la casse de l'industrie* » avec le sort emblématique de Petroplus.

Après l'industrie, mais aussi, la santé, les services publics, ce sont les collectivités locales qui se retrouvent dans la ligne de mire avec « l'objectif affiché de réduire de 4,5 milliards d'euros de dépenses des collectivités locales sur 3 ans. C'est un projet de décentralisation qui perd de vue ses objectifs de démocratie, d'égalité républicaine et de justice sociale, pour jouer la carte de la rationalisation, avec la mise en place de « *super métropoles* » qui vont aspirer à elles les compétences et les moyens, en laissant sur le carreau les territoires ruraux, en asséchant les

CMS

La situation des CMS n'était pas à l'ordre du jour de cette séance. Pour autant, les salariés du département étaient en grève la veille pour protester contre les restructurations annoncées pour ces services, les représentants du personnel allant même jusqu'à boycotter le CTP consacré à ces mesures.

Sébastien JUMEL et **Hubert WULFRANC**, chacun à sa manière, dénonçaient ces réorganisations administratives qui ne tiennent pas compte des réalités de terrain, du besoin d'aide qu'ont les populations déjà fortement touchées par la crise et ses effets. Les personnels des CMS, les travailleurs sociaux connaissent les populations et peuvent apporter des réponses personnalisées. **Hubert WULFRANC** rappelant qu'il y a une contradiction entre la réorganisation annoncée et la prise en compte de territoires prioritaires dans lesquels doivent être renforcées les politiques de solidarité. Il s'appuie sur les déclarations récentes du Ministre délégué à la ville, **François LAMY**, en visite à Saint Etienne du Rouvray, concernant la géographie prioritaire.

De plus, les modifications annoncées se sont faites sans aucune concertation et chacun a pu apprendre de quoi il en retournait avec les documents fournis aux membres du CTP. **Sébastien JUMEL** rappelle que la bataille autour des CMS et de leurs restructurations avait été l'une des bases de la bataille menée par la gauche dans son ensemble en 2004. Les maires et conseillers généraux des territoires concernés n'étant pas plus informés que les autres. C'est pourquoi, l'un et l'autre ont demandé le report de cette décision.

Cette demande a aussi été reprise par **Mireille GARCIA** qui a souligné « *fermetures, optimisation, co-sectorisation, mutualisation, ces mots sortis du vocabulaire managérial du secteur privé ont-ils quelque chose à faire dans une note sur l'organisation des CMS ?* »

PETROPLUS

Une délibération portait sur la participation au financement par le Conseil général d'une étude en vue de la reconversion du site de Petit Couronne.

Pour les élus communistes, si une telle étude peut être nécessaire, la priorité doit être donnée à la recherche d'un repreneur, afin de maintenir sur le site une unité de raffinage. Dans ce dossier, il s'agit effectivement de raffinage et donc d'indépendance nationale.

communes et les départements, les laissant sans marge de manœuvre, sans possibilité de jouer leur rôle au plus près des populations. »

Il conclue ainsi « *Il est temps pour notre majorité de se rappeler ce qui l'a soudé devant les électeurs en 2004, puis en 2008, et en 2011... cette alarme du groupe communiste est une manière de dire que l'heure du réveil a sonné, celle des actes à gauche aussi* ».

Face à une situation sociale dégradée dans le pays, mais aussi dans notre département le groupe socialiste préfère mettre en avant les atouts dont dispose le département avec l'Armada ou « *Normandie impressionniste* »...

Et elle ajoute « *On ne solutionnera pas les problèmes financiers du département en baissant arithmétiquement la masse salariale* », pour conclure « *C'est pourquoi, Monsieur le Président, je vous demande, au nom des élus communistes, le gel de la réorganisation en cours des CMS et l'engagement de la concertation avec les groupes politiques de cette assemblée, et bien évidemment des salariés concernés* ».



Salariés du Département en grève le 24 juin 2013

Un courrier cosigné de **Jean-Louis JEGADEN** et **Claude COLLIN**, membres du CTP avait été adressé à **Didier MARIE**, il y a quelques jours précisant : « *Un premier examen des mesures nous conduit à considérer qu'il s'agit d'une véritable dégradation du service public. Nous sollicitons donc un réexamen collectif de cette question dans sa globalité et UTAS par UTAS, tout en sachant que si cet ordre du jour (le texte sur le CMS) était maintenu le 24 juin, nous serions contraints de voter contre.* »

C'est une fin de non recevoir qui a été apportée à cette demande en séance et le courrier reste, à ce jour, toujours sans réponse. La question revient au CTP le 8 juillet.

De plus, pour **Claude COLLIN**, la fermeture d'une telle « *entreprise qui employait il y a encore peu, 550 salariés avec un savoir faire reconnu, qui fait vivre 4 000 personnes entre les salariés de la raffinerie, les sous traitants, les commerces et les services du bassin de vie de la rive gauche de l'agglomération rouennaise* » s'inscrit dans une « *démarche de réduction des capacités de raffinage hexagonale, soutenue par le PDG de Total, répondant aux exigences des marchés financiers et des spéculateurs boursiers* ».

Aussi, « *nous pensons que le gouvernement doit aller au-delà des déclarations de soutien. Il doit s'attacher à faciliter la*

recherche de repreneurs en donnant tous les renseignements, ainsi que les documents administratifs qui continuent à travailler et à préciser leurs offres ».

Selon **Michel BARRIER**, bien que le tribunal de commerce ait affirmé qu'il n'y avait aucun repreneur viable, force est de constater qu'il existe au moins une société qui propose de maintenir l'activité de raffinage sur le site normand. Mais une telle institution est-elle compétente pour juger dans un tel domaine ?

Conformément au communiqué commun des élus communistes de la CREA, de la Région de Haute-Normandie et du



Claude Collin avec Céline Brulin lors d'une récente AG de Pétroplus

Conseil Général de Seine-Maritime, nous sommes « porteurs d'un amendement qui consiste à inscrire noir sur blanc dans les délibérations concernées l'objectif prioritaire du maintien de l'activité de raffinage sur le site ».

Claude COLLIN a conclu son intervention par « nous ne nous résignons pas à tirer un trait sur cette entreprise et sur ses salariés. Pour nous, le renoncement ne doit pas être à l'ordre du jour. » Après acceptation

de l'amendement, le groupe communiste a voté pour cette délibération.

Aides départementales à l'investissement

Une délibération portait sur le nouveau mode de calcul pour les aides Départementales à l'investissement.

Celui-ci prend en compte le revenu moyen par habitant, soit l'ensemble des revenus des habitants de la commune divisé par ceux qui y séjournent. Dans ce calcul, les habitants de résidences secondaires ou encore les internes de lycée ou d'école sont pris en compte et font diminuer la valeur de ce revenu par habitant.

Par contre le revenu médian divise la population réelle en deux parties égales, c'est-à-dire tel que 50 % de la population ait un revenu supérieur et 50 % un revenu inférieur. Il correspond plus précisément à la nature de la population de la ville concernée.

Claude COLLIN pointe dans ce rapport plusieurs limites, notamment « le fait que l'Indicateur Départemental de Ressources et de Charges (IDCR) proposé prenne en compte le revenu moyen par habitant et non le revenu médian pour lequel notre groupe œuvre depuis plusieurs années. En effet, le revenu moyen ne permet pas d'établir une photographie fidèle à la réalité de la situation des ménages. C'est pourquoi l'Insee préconise de retenir l'indicateur du revenu médian pour mesurer les écarts de richesse entre les habitants des communes. »

Au vu de l'impact que ce changement pourrait avoir sur les aides départementales, et donc les finances des communes et EPCI, un temps d'échange devrait être mis en place pour en apprécier les conséquences. Selon **Michel FOUQUET**, ce n'est « pas grand-chose sur le budget du Département, mais important pour les communes ».

Un autre aspect du problème est que quels que soient les critères retenus, il y a une baisse de l'enveloppe (20 millions d'euros) consacrée à ces subventions puisque seuls 297 sur les 794 dossiers complets transmis dans les délais ont été retenus. Et **Claude COLLIN** de préciser : « La modulation des subventions proposées s'inscrit dans le cadre de cette enveloppe de 20 millions d'euros notoirement insuffisantes, ce qui repose à nouveau la question du montant insuffisant des dotations versées au CG. La modulation proposée restera tout bonnement virtuelle pour un très grand nombre de projets répondant pourtant aux critères fixés par le conseil général tels que ceux liés au développement durable et aux économies d'énergie en découlant puisqu'il n'y aura pas les crédits correspondants pour les finances ».

Didier MARIE répond à cette demande que le revenu moyen est pris comme base dans la DGF - ce qui d'ailleurs justifie encore plus notre préférence pour le revenu médian - ainsi que pour l'ensemble des subventions aux communes (au delà des seuls investissements).

Devant cette réponse, les conseillers généraux communistes s'abstiennent sur cette délibération.

Finances

Plusieurs délibérations portent traditionnellement à cette période de l'année sur les finances du département.

Ainsi, sur la dette départementale, où l'on voit que « Le comportement du secteur bancaire vis-à-vis de notre collectivité contraint celle-ci à réduire l'encours de sa dette puisqu'elle n'arrive plus à emprunter à hauteur de ses besoins, notamment en terme d'investissement. Moins d'investissement dans un contexte économique déjà déprimé c'est moins de commandes pour les entreprises, plus de chômeurs et à terme plus d'allocataires du RSA à la charge du Département. »

Claude COLLIN ajoute ensuite « Face à un secteur financier qui tend à étendre sa main mise sur tous les pans de la société, il faut que le politique se ressaisisse pour remettre la finance aux services de l'économie réelle, de l'homme et de ses besoins. Est-il juste que 77% de l'encours bancaire aille à la spéculation ? » avant de conclure « L'État français doit se doter des moyens de contraindre les institutions financières à prêter aux entreprises et aux collectivités locales pour répondre aux besoins sociaux et à l'activité économique créatrice d'emploi. Aussi, nous vous demandons, Monsieur le Président, d'intervenir dans ce sens auprès des plus hautes autorités de l'État notamment auprès du Ministre de l'Économie et des Finances. » Avant de regarder le CA 2012, le compte de gestion du trésorier est voté.

Le **Compte Administratif** montre à nouveau une évolution importante du budget consacré aux dépenses sociales et notamment au RSA qui, résultat de la crise, progresse fortement. Ainsi, pour **Claude COLLIN**, ce CA fait apparaître que « notre Département ne souffre pas de trop de dépenses comme certains libéraux aiment à le clamer, mais d'un manque crucial de recettes. Ce manque de recettes s'est aggravé dans des proportions préoccupantes du fait de la suppression de la taxe professionnelle et de l'insuffisance des dotations de l'État au regard des compétences, notamment sociales, qui ont été transférés à notre collectivité ». Cela fait référence à la dette de l'Etat vis-à-vis du département de Seine-Maritime.

Le dernier élément de la « séquence financière » de cette séance a été le débat sur le **budget supplémentaire et la Décision modificative**. Dans le prolongement de ce qu'avait indiqué le CA, le budget supplémentaire fait apparaître un besoin de financement pour le RSA de 10,8 millions d'Euros, ainsi que 2 millions « en anticipation de la poursuite de la hausse probable du RSA. » « La dégradation continue de la situation économique avec 1 300 suppressions d'emplois chaque jour en France met à mal les finances des départements en charge du RSA dans lequel bascule de

nombreux salariés licenciés arrivant en fin de droits à Pôle Emploi. Le Département de Seine-Maritime de par sa spécificité industrielle souffre particulièrement de cette situation avec un taux de chômage supérieur de 1,5 % à la moyenne nationale et toujours en hausse constante » souligne **Claude COLLIN** qui ajoute « Le financement de ces dépenses doit relever de la solidarité nationale et non de la fiscalité locale. » Il rappelle ensuite la proposition de JJ Paris, secrétaire général de l'ANECR à son homologue socialiste, proposition reprise au niveau de l'Association Départementale des Elus Communistes de Seine-Maritime (ADECR) qui vient de s'adresser à la Fédération Départementale des Elus Socialistes et républicains (FDSE), afin de « proposer une démarche commune pour demander au gouvernement de réintégrer le financement des allocations de solidarité dans les dispositifs nationaux, la protection sociale tout au long de la vie pour l'APA et la PCH, et la fiscalité pour le RSA. »

Conformément au vote émis sur le budget en décembre 2012, le groupe s'est abstenu sur le Budget Supplémentaire et la Décision Modificative qui était soumise, tandis que les groupes PS et DL ont voté pour et la droite contre.

Diverses délibérations

Une délibération sur le sport pour tous a été adoptée. Il s'agit pour **Sébastien JUMEL** d'une addition d'idées généreuses qui manquent de concrétisation. On ne sait pas à quelle déclinaison opérationnelle cela peut donner lieu. Le groupe communiste a cependant voté pour ce texte.

Michel BARRIER a présenté une délibération sur le Schéma Départemental d'Aménagement Numérique, le SDAN, et notamment la manière dont sera constitué le syndicat mixte « Seine-Maritime numérique » qui gèrera le SDAN. Les statuts de ce syndicat ont également été présentés et adoptés.

Des cahiers de doléances pour exprimer vos difficultés et vos aspirations

Nous lançons la rédaction de cahiers de doléances en Seine-Maritime pour faire le point sur les conséquences des politiques de renoncement et mobiliser en faveur de solutions d'avenir. Citoyennes, citoyens, maires et élus locaux, acteurs économiques, sociaux et associatifs, faites nous part de vos aspirations, de vos propositions. Ensemble, pesons de tout notre poids pour un changement de cap, en faveur du développement et du progrès humain dans notre département !

Vous souhaitez nous faire part de vos remarques, contribuez aux cahiers de doléances :

..... ou sur papier libre.

Vous êtes :

- | | | |
|---|--|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Elu local | <input type="checkbox"/> Militant syndical | <input type="checkbox"/> Retraité |
| <input type="checkbox"/> Parent d'élèves | <input type="checkbox"/> Militant associatif | <input type="checkbox"/> Etudiant |
| <input type="checkbox"/> Militant politique | <input type="checkbox"/> Actif | <input type="checkbox"/> Sans emploi |

Facultatif

Nom Prénom

Date de naissance

Lieu de travail

Lieu d'habitation

**A retourner à : Jean-Louis JEGADEN, président du groupe communiste
Hôtel du Département - quai Jean Moulin, 76101 Rouen Cedex et sur cahiersdoleances76@gmail.com**

Retrouvez l'ensemble des interventions
des élus communistes sur le site de l'ADECR :
www.elus76.com

Blog des conseillers généraux : <http://departement.elus76.com>
Ou demandez les au groupe communiste du Conseil Général
au 02 35 03 55 69 - olivier.christol@cg76.fr

Inscrivez-vous auprès de : olivier.christol@cg76.fr ou au 02.35.03.55.69
Pour ne plus recevoir, désinscrivez-vous auprès de : olivier.christol@cg76.fr

Pour contacter le Groupe Communiste :
Carine Goupil : Tel.02.35.03.55.65 - Fax.02.35.03.67.90
jean-louis.jegaden@cg76.fr